

Communiqué de presse

le 4 octobre 2010

Le 4 octobre 2010, RFF lance le premier temps de la consultation du public sur le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO)

Dans sa lettre au Président de Réseau Ferré de France du 27 septembre 2010, Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer a fixé les orientations pour la poursuite des études GPSO en ce qui concerne les fonctionnalités du projet, le fuseau de passage des nouvelles infrastructures ferroviaires et les modalités de desserte des agglomérations. C'est dans le respect de cette feuille de route que les études pour la recherche du tracé doivent se poursuivre.

A ce stade de l'étape 2, RFF souhaite consulter le public pour lui permettre d'exprimer son avis sur des aspects du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) qui le concernent.

La consultation du public, une contribution majeure

La consultation du public est un moment important dans la vie de ce projet pour que chacun puisse prendre connaissance des enjeux et des impacts des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, et apporte les informations qu'il juge utiles pour la meilleure conception et insertion du projet dans son environnement. En particulier, à travers leurs connaissances de terrain, les habitants peuvent enrichir les études de GPSO. La consultation doit contribuer à définir progressivement le meilleur tracé possible, à préciser les mesures d'insertion, à évaluer les enjeux fonciers et patrimoniaux, et à anticiper les conditions de réalisation des travaux. Elle doit également servir à faire partager les enjeux des services ferroviaires qui seront apportés par ces futures lignes nouvelles.

La consultation du public ne porte pas sur l'opportunité du projet car cette question a été l'objet des deux débats publics de 2005 (Bordeaux-Toulouse) et 2006 (Bordeaux-Espagne) organisés sous l'égide de la Commission nationale du débat public. Néanmoins, les avis exprimés à ce sujet seront considérés et feront l'objet d'une réponse globale dans le bilan de la consultation. Il en sera de même des questions d'ordre personnel.

Qui est concerné ?

En priorité les habitants des communes concernées par le fuseau de 1 000 mètres où passeront les futures lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne.

Quelle est l'articulation entre les études, la concertation et la consultation du public ?

Si la première étape des études a permis de retenir le fuseau de 1000 mètres, la deuxième étape consiste quant à elle à rechercher le meilleur tracé possible pour ces deux lignes nouvelles à l'intérieur du fuseau. Ce tracé sera proposé au Comité de pilotage GPSO d'ici fin 2011 puis au ministère chargé des Transports pour approbation ; il fera ensuite l'objet d'une enquête d'utilité publique. Au cours de cette deuxième étape, la consultation va ainsi jouer un rôle majeur.

Avant cette échéance, plusieurs étapes d'études, de concertation et de consultation avec l'ensemble des acteurs vont se succéder.

Une consultation du public en 4 temps

Le dispositif de consultation mis en place se déroulera en 4 temps (*calendrier prévisionnel au 27 septembre 2010*)

▪ **Octobre 2010**

1^{er} temps de consultation du public avec sollicitation d'avis sur les modalités de cette consultation.

▪ **4^e trimestre 2010 :**

Après présentation des hypothèses de tracés aux élus et examen dans les instances de concertation, 2^e temps de consultation du public sur ces hypothèses.

▪ **2^e trimestre 2011 :**

Après présentation de la comparaison des tracés aux élus et examen dans les instances de concertation, 3^e temps de consultation du public sur ces tracés comparés.

▪ **3^e trimestre 2011 :**

Après présentation des tracés consolidés aux élus et examen dans les instances de concertation, 4^e temps de consultation du public sur ces tracés consolidés et les mesures d'insertion à envisager.

Premier temps : Avis sur les modalités de la consultation

Quand se déroule-t-il ?

Du lundi 4 octobre au vendredi 22 octobre 2010

sur le site internet des GPSO

et dans les mairies, collectivités et chez les partenaires ayant accepté d'accueillir l'opération

Sur quel sujet porte-t-il ?

Sur le dispositif de la consultation du public.

Les avis et observations exprimés permettront à RFF d'améliorer si nécessaire le dispositif pour les trois temps suivants, en liaison avec les garants de la concertation GPSO.

Comment donner son avis ?

Le public peut participer à la consultation sous deux formes :

▪ Par écrit

Le dispositif de consultation est disponible dans les mairies concernées par le fuseau, les collectivités et chez les partenaires qui ont accepté d'accueillir la consultation.

En remplissant un bulletin-réponse ou sur papier libre et en le renvoyant à Réseau Ferré de France dans l'enveloppe fournie à cet effet ou sur enveloppe libre à l'adresse suivante :

Réseau Ferré de France

LIBRE REPONSE 14370 - 33098 BORDEAUX CEDEX

▪ Par Internet

Vous pouvez également donner votre avis sur le site Internet www.gpso.fr, rubrique « Consultation du public » accessible dès la page d'accueil.

*Le public peut également contacter les **garants de la concertation GPSO**, désignés par RFF et la Commission Nationale du Débat Public pour veiller au bon déroulement de la concertation et au respect de la participation du public. Il s'agit de **Jean-Michel UHALDEBORDE, Jean-Pierre WOLFF et André ETCHELECOU**.*

(Adresse commune aux 3 garants : RFF Garants de la concertation GPSO – 89 quai des Chartrons CS 80004 – 33070 Bordeaux Cedex)

Contact Presse

En Aquitaine : Aurélie PAILLOT - 05 56 93 53 29 - aurelia.paillot@rff.fr

En Midi Pyrénées : Sylvie DHAMELINCOURT – 05 34 44 17 99 - Portable : 07.86.25.97.84 - sylvie.dhamelincourt@rff.fr

www.gpso.fr